

Caractéristiques des EPI		PROTECTION DE L'UTILISATEUR PENDANT LES PHASES DE :							PROTECTION DU TRAVAILLEUR	
		MÉLANGE/ CHARGEMENT	APPLICATION AVEC :				PULVÉRISATEUR À DOS	NETTOYAGE		
			PULVÉRISATEUR PORTÉ OU TRÂÎNÉ À RAMPE OU PNEUMATIQUE ; PULVÉRISATION VERS LE BAS		PULVÉRISATEUR PORTÉ OU TRÂÎNÉ À RAMPE OU PNEUMATIQUE PULVÉRISATION VERS LE HAUT (vigne lors du traitement des parties aériennes)					
		TRACTEUR AVEC CABINE	TRACTEUR SANS CABINE	TRACTEUR AVEC CABINE	TRACTEUR SANS CABINE					
GANTS EN NITRILE réutilisables (certifiés EN 374-3) ou à usage unique (certifiés EN 374-2)		Réutilisables	À usage unique (*)	À usage unique (**)	À usage unique (*)	À usage unique (**)	Réutilisables	Réutilisables	Réutilisables, en cas de contact avec la culture traitée	
EPI vestimentaire conforme à la norme NF EN ISO 27065		Si application à l'aide d'un pulvérisateur à rampe ou pneumatique	✓	✓	✓	✓		Si application à l'aide d'un pulvérisateur à rampe ou pneumatique	✓	
EPI PARTIEL blouse ou tablier à manches longues catégorie III type PB3 certifié EN14605+A1										
COMBINAISON DE PROTECTION CHIMIQUE catégorie III type 3 ou 4 certifiée EN 14605+A1:2009			Type 4 Si application avec pulvérisateur à dos						Type 4 avec capuche	Type 4 Si application avec pulvérisateur à dos
LUNETTES ou ECRAN FACIAL Certifiés EN 166 ou EN 168 (CE, sigle 3)		EN 166 (pulvérisateur à dos) EN 166-168 (pulvérisateur à rampe ou pneumatique)	EN 166-168	EN 166-168	EN 166-168	EN 166-168	EN 166	EN 166 (pulvérisateur à dos) EN 166-168 (pulvérisateur à rampe ou pneumatique)		
PROTECTION RESPIRATOIRE		Demi-masque certifié (EN 140) équipé d'un filtre P3 (EN143) ou A2P3 (EN14387)		En cas d'exposition aux gouttelettes pulvérisées : demi-masque filtrant à particules (EN 149) ou demi-masque (EN140) équipé d'un filtre à particules P3 (EN143)	En cas d'exposition aux gouttelettes pulvérisées : demi-masque filtrant à particules (EN 149) ou demi-masque (EN140) équipé d'un filtre à particules P3 (EN143)	En cas d'exposition aux gouttelettes pulvérisées : demi-masque filtrant à particules (EN 149) ou demi-masque (EN140) équipé d'un filtre à particules P3 (EN143)		Demi-masque certifié (EN 140) équipé d'un filtre P3 (EN143) ou A2P3 (EN14387)		
BOTTES certifiées EN 13 832-3:2006							✓			

* Dans le cas d'une intervention sur le matériel pendant la phase de pulvérisation; ces gants ne doivent être portés qu'à l'extérieur de la cabine et doivent être stockés après utilisation à l'extérieur de la cabine.

**Dans le cas d'une intervention sur le matériel pendant la phase de pulvérisation.

Valis Plus (AMM 2160433) 60 g/kg valifénolate + 150 g/kg cuivre de l'oxychlorure de cuivre + 150 g/kg cuivre de l'hydroxyde de cuivre. Formulation WG. Danger. H332 : Nocif par inhalation. H318 Provoque de graves lésions des yeux. H351 Susceptible de provoquer le cancer. H400 Très toxique pour les organismes aquatiques. H410 Très toxique pour les organismes aquatiques - entraîne des effets néfastes à long terme. P201 Se procurer les instructions spéciales avant utilisation. P280 Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux et du visage. P305+P351+P338+P310 En cas de contact avec les yeux : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin. P308+P313 En cas d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin. P312 Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise. P391 Recueillir le produit répandu. Sp1 Pour protéger les organismes du sol, ne pas appliquer ce produit ou tout autre produit contenant du cuivre à une dose annuelle totale supérieure à 4 kg Cu/ha. Sp3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une ZNT de 20m par rapport aux points d'eau comportant un DVP non traité d'une largeur de 20m en bordure des points d'eau. EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. Marque déposée de et détenteur homologation : Belchim Crop Protection NV/SA. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, cf <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi, cf l'étiquette ou www.phytodata.com. Distribué : Belchim Crop Protection, 69380 Lissieu. T. 04 78 83 40 66. www.belchim.fr. Agrément NC00838 Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Mars19

